



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCUEIL OCCASIONNEL EN STRUCTURE COLLECTIVE DE LA PETITE ENFANCE

Pour les multi-accueils et les micro-crèches :

- ♦ Le multi-accueil «la Maison Intercommunale de l'Enfance » de Benfeld,
- ♦ Le multi-accueil « Les Lucioles » de Boofzheim,
- ♦ Le multi-accueil «la Maison de l'Enfant » d'Erstein,
- ♦ La micro-crèche « les P'tits Lutins » d'Erstein,
- ♦ Le multi-accueil « Les Libellules » de Gerstheim,
- ♦ La micro-crèche « l'Arc-en -Ciel » de Witternheim.

PREAMBULE

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a repris en gestion directe les multi-accueils de Benfeld, Boofzheim, Erstein et Gerstheim ainsi que des micro-crèches d'Erstein et de Witternheim.

Une place dans l'un ou l'autre établissement pourra vous être proposée en fonction des places disponibles et selon certains critères.

Ce document ne constitue pas une inscription définitive. Un courrier vous sera adressé après examen de votre demande par la commission compétente.

Les données personnelles figurant dans ce formulaire seront portées à la connaissance du concessionnaire.

Accueil occasionnel

Accueil occasionnel : il s'agit d'un accueil ponctuel, temporaire et de courte durée. Il est souple et permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil. (Exemple : un accueil de quelques heures et non régulier). Les familles contactent à chaque fois l'établissement pour connaître les disponibilités et réservent en fonction des possibilités.

ENFANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

ou date prévue de l'accouchement : / /

Sexe : M ☐ F ☐

FAMILLE

➤ Coordonnée des parents

	PARENT 1	PARENT 2
NOM :		
PRENOM :		
ADRESSE :		
Code postal		
Ville		
Téléphone domicile :		
Téléphone travail :		
Téléphone portable :		
Adresse de messagerie :		
Profession :		
Nom et adresse de l'employeur :		
Situation familiale :	Marié ☐ Célibataire ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐	Vie maritale ☐ PACS ☐ Veuf ☐
Numéro d'allocataire CAF :		

➤ Composition de la famille (frères et sœurs) :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Structure d'accueil / Etablissement*
1er enfant				
2ème enfant				
3ème enfant				
4ème enfant				

* Accueil individuel / Structure collective de la petite enfance / Périscolaire / Collège / Lycée.

MODALITES D'ACCUEIL

➤ **Vœux de structure :** (indiquer votre choix par ordre chronologique de 1 à 4)

☐ Multi-accueil BENFELD

☐ Multi-accueil de BOOFZHEIM
« Les Lucioles »

☐ Multi-accueil d'Erstein
« Maison de L'Enfant »

☐ Multi-accueil de GERSTHEIM
« Les Libellules »

☐ Micro-crèche WITTERNHEIM
« L'Arc-en-Ciel »

☐ Micro-crèche D'Erstein
« Les P'tits Lutins »

➤ **Date d'entrée souhaitée :**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ARRIVEE					
DEPART					

- ♦ **Précisions** (si votre planning est changeant, merci de nous le préciser.)

.....

- ♦ **Nombre de semaines de vacances** (par an) :

Remarques particulières :

.....

.....

Formulaire à renvoyer à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, Pôle Familles et Culture - 1 rue des 11 Communes-67230 BENFELD **ou par mail** à guichetunique.enfance@cc-erstein.fr

Date de la demande :

Signature des parents :

CONDITIONS D'ACCES ET CRITERES DE PRIORITE

L'accueil au sein d'une des structures du territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein prévoit des critères de priorité pour des situations sociales et de santé, de domiciliation et de la situation de la famille (délibération du 12 février 2020).

➤ Les critères et les justificatifs à fournir

Les Critères	Pondération	Les justificatifs
❖ La situation sociale de la famille comme celle des bénéficiaires des minimas sociaux	1	✓ Numéro d'allocataire CAF ou attestation de quotient familial ✓ Attestation de paiement de la CAF mentionnant le parent unique, si mono parent
❖ Enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique	1	✓ Attestation d'attribution d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ✓ Certificat médical ✓ Attestation d'admission en service spécialisé
❖ Famille monoparentale, en insertion, parent mineur	1	✓ Attestation sur l'honneur ✓ Copie du livret de famille
❖ Grossesse gémellaire, multiple	1	✓ Attestation du médecin
❖ Enfant adressé par les services sociaux ou en famille d'accueil	1	✓ Courrier de l'organisme
❖ La présence de la fratrie dans la crèche à la date de l'admission de l'enfant	1	✓ A compléter dans la section « Composition de la famille » ✓ Le service prendra l'attache de la structure
❖ Lieu de résidence : territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein (CCCE) et majoration de 15% pour les hors CCCE	Le lieu de résidence est un critère prioritaire. La collectivité instruit en premier lieu les dossiers des familles domiciliées sur le territoire. Sous réserve des places disponibles, les demandes hors CCCE seront étudiées	✓ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
❖ La date de la demande	Ce critère est un élément d'arbitrage en cas d'égalité de points	✓ Date de réception du formulaire par notre service